Publication: mardi 9 février 2010 16:05

La République du Centre du 9 février 2010

EXPRESS

RÉFORME TERRITORIALE Jean-Pierre Sueur conclut après 60 heures de séance publique

Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, a participé à la totalité des 60 heures de débat sur le projet de loi sur la réforme territoriale, intervenant sur pratiquement tous les articles. À la fin du débat, il a souligné que le Sénat avait permis, sur de nombreux sujets, le « maintien des libertés locales » (notamment pour la création de communes nouvelles, l'achèvement de l'intercommunalité, la fusion de communautés, de départements ou de régions, la création des métropoles). Il a considéré que, malgré cela,

le texte restait « confus, tordu,

dangereux ».

«Il est confus (...), veut-on réduire considérablement le nombre des communes ? Qu'on nous le dise ! Veut-on supprimer les départements ? Veut-on affaiblir les régions ? Qu'on l'affirme!

" (...) Ce texte est tordu. À chaque fois que nous avons voulu
évoquer les compétences, on
nous a dit que ce n'était pas le
moment. Comment peut-on parler des structures sans parler du
contenu et des objectifs? (...)
" Enfin, ce texte est dangereux.
La création du conseiller territorial - que personne ne demandait - induit une conception
"cantonaliste" de la région,
alors qu'il faut des régions fortes avec des compétences fortes."

1/1